

25^{ème} ÉDITION DES TROPHÉES INPI : DÉCOUVREZ LES QUINZE ENTREPRISES FINALISTES

Les Trophées INPI récompensent des entreprises emblématiques de l'innovation française, qui se distinguent par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle - citons par exemple Ynsect, Devialet, Moustache Bikes ou encore Energysquare. Ils soulignent aussi la valorisation de leurs actifs immatériels en tant que pilier de croissance (CA, emplois, nouveaux produits, activité à l'export, partenariats, levées de fonds...).

Quinze PME et start-up sont en course pour incarner l'innovation à la française. Elles concourent dans cinq catégories :

- Export
- Industrie
- Innovation responsable
- Recherche partenariale
- Start-up

Un lauréat sera désigné dans chaque catégorie à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix le 23 novembre 2023 à Paris.

LA SÉLECTION DES NOMINÉS

Nos chargés d'affaires sont présents dans chacune des régions françaises pour rencontrer les entreprises et les accompagner dans leurs démarches de propriété industrielle. Ce sont eux qui repèrent, au fil de l'année, les entreprises innovantes et prometteuses, susceptibles de concourir.

Dans un second temps, le jury - composé d'experts de l'innovation (voir détail p.2) - désigne un lauréat dans chaque catégorie. Cette année, il est présidé par Géraldine Guéry-Jacques, présidente de l'Association Française des Spécialistes en Propriété Industrielle (ASPI).

RENDEZ-VOUS LE 23 NOVEMBRE POUR DÉCOUVRIR LES LAURÉATS !



UN JURY PRESTIGIEUX

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics :

Présidente : Géraldine Guéry-Jacques, présidente de l'Association Française des Spécialistes en Propriété Industrielle (ASPI)

INPI : Pascal Faure, directeur général

Association des Conseils en Propriété Industrielle (ACPI) : Marc Levieils, président

Afnor : Christine Kertesz, responsable du département Relations Adhérents

Bpifrance : Sophie Rémont, directrice de l'expertise et des programmes

Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) : Jean-Marc Deltorn, professeur

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Guylène Kiesel le Cosquer, présidente

Direction générale des Entreprises (DGE) : Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle »

Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Stéphanie Arrabal, chef de département SITTAR C2

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Philippe Lacoste, vice-président

Abolis Biotechnologies, lauréat Trophées INPI 2022 catégorie « Recherche Partenariale » : Valérie Brunel, directrice générale

Gattefossé, lauréat Trophées INPI 2022 catégorie « Industrie » : Paula Lennon, Directrice pôle Cosmétiques

GÉRALDINE GUÉRY-JACQUES (ASSOCIATION FRANÇAISE DES SPÉCIALISTES EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE - ASPI), PRÉSIDENTE DE L'ÉDITION 2023

Géraldine Guéry-Jacques est présidente de l'Association Française des Spécialistes en Propriété Industrielle de l'Industrie (ASPI) et directrice Propriété Industrielle chez SEB.



« Je suis très fière de présider le jury des Trophées INPI 2023 qui récompensent des entreprises dont la démarche de propriété industrielle est exemplaire. À chaque entreprise correspond une stratégie de propriété industrielle et c'est un plaisir de voir comment les dirigeants se sont emparés de cet outil pour garantir au mieux les revenus de leurs innovations. »

Pour en savoir plus, retrouvez son interview sur inpi.fr

CATÉGORIE EXPORT



AXESS VISION TECHNOLOGY (Joué-lès-Tours, Centre Val de Loire)

L'ENDOSCOPIE À USAGE UNIQUE

Axess Vision Technology conçoit et fabrique du matériel médical à usage unique. Elle s'est notamment fait connaître avec l'invention d'une gamme d'endoscopes souples, stériles et à usage unique intitulée « Broncoflex ». Ce bronchoscope miniaturisé est destiné aux blocs opératoires, aux soins intensifs et aux unités de pneumologie. Il est similaire à un dispositif réutilisable, tout en offrant les bénéfices de l'usage-unique (réduction du risque de contamination, flux de travail des soignants optimisé notamment). Basée à Joué-lès-Tours, Axess Vision Technology réalise plus de 80% de son activité à l'export. L'entreprise ambitionne de développer d'autres segments de l'endoscopie en proposant de nouvelles lignes de production et de nouveaux produits.

« Nous possédons un département recherche dédié au dépôt de brevets et nous sommes classés 8ème au Top 10 des PME déposantes de brevets à l'INPI. Cette nomination aux Trophées INPI est donc une réelle reconnaissance des efforts menés sur notre stratégie de propriété industrielle. Cela confirme également notre positionnement : en tant qu'entreprise tournée vers l'avenir, nous croyons profondément en la valeur ajoutée d'une innovation technique. » **confie Frédéric Larcher, directeur des opérations.**

tsc-group.com

● Date de création : 2006 ● 96 salariés ● 72 brevets / 24 marques / 9 dessins et modèles



BCF Life Sciences (Pleucadeuc, Bretagne)

DE LA PLUME À L'ACIDE AMINÉ LIBRE

Créée en 1986, BCF Life Sciences (BCF LS) est une entreprise spécialisée dans l'extraction d'acides aminés à partir de kératine de plumes de volaille. Les acides aminés extraits sont des ingrédients qui entrent dans la composition de nombreux produits, principalement en nutrition humaine et animale (compléments alimentaires, nutrition infantile, nutrition canine et féline etc.). Mais BCF LS souhaite aussi mettre en lumière une autre utilisation de ces molécules : le développement de biostimulants pour une agriculture plus

durable. L'objectif ? Lutter contre le stress hydrique et thermique des cultures, un des symptômes du réchauffement climatique. La PME bretonne commercialise ses produits principalement auprès d'industriels de la nutrition-santé. 97 % des produits fabriqués à partir de leurs ingrédients sont exportés vers l'étranger.

« Nous protégeons toutes nos innovations par le brevet et l'enveloppe Soleau. C'est un réflexe qui fait partie intégrante de notre stratégie d'innovation. Cette nomination est la reconnaissance de son efficacité, nous en sommes très fiers ! » **souligne Renaud SERGHERAERT, son directeur général.**

bcf-lifesciences.com

● Date de création : 1986 ● 213 salariés ● CA 2022 : 50M€ / Budget R&D : 1,9M€ / Budget PI : 147k€ ● 7 brevets français et internationaux / 53 marques françaises et internationales



BARRISOL NORMALU (Kembs, Grand Est)

DES PLAFONDS INNOVANTS

Barrisol Normalu est une ETI alsacienne spécialisée dans la création de plafonds tendus. Elle propose différentes solutions techniques qui font de ce revêtement, auparavant considéré comme standard, un véritable objet décoratif. Ses systèmes de climatisation et de correction acoustique par plafonds sont rapidement devenus des succès. Parmi eux, le « Pure Clim », qui purifie l'air de tout virus ou bactéries à hauteur de 99,9% grâce à un système de stérilisation de l'air par rayonnement UVC. Les solutions de Barrisol Normalu

s'adressent aux particuliers, aux collectivités, aux architectes, aux décorateurs d'intérieurs, mais aussi au secteur tertiaire et au secteur industriel. L'entreprise intervient sur tous les continents et 68 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

« Nos innovations constituent une garantie de croissance pour notre entreprise, c'est une preuve d'adaptation à nos marchés et aux nouvelles exigences environnementales. Elles nous permettent aussi de nouer des partenariats avec des acteurs majeurs de l'innovation. Etre nominés aux Trophées INPI récompense les travaux menés, c'est une grande fierté pour nos collaborateurs. » **se réjouit Jean-Marc SCHERRER, son président**

barrisol.com

● Date de création : 1967 ● 133 salariés ● CA 2022 : 22M€ / Budget R&D : 595k€ / Budget PI : 585k€ ● 389 brevets français et internationaux / 233 marques françaises et internationales / 56 dessins et modèles

CATÉGORIE INDUSTRIE



DIRICKX (Congrier, Pays de Loire) DES PORTAILS ET DES CLÔTURES PERFORMANTS

L'entreprise DIRICKX est spécialisée dans la fabrication de clôtures et de portails depuis 102 ans. Elle propose une large gamme de produits destinés à la délimitation, à la fermeture, au contrôle et à la gestion des accès : clôtures, poteaux, portails pivotants, coulissants, autoportants manuels ou motorisés, etc. DIRICKX ne cesse d'innover pour leur apporter plus de fonctionnalités et de résistance, tout en privilégiant l'esthétique. Un de ses produits phares, les poteaux à encoches « AXIS/AXOR », permet la pose d'une clôture de qualité

sans accessoires, ce qui facilite ainsi le quotidien des installateurs. L'entreprise mayennaise répond aux besoins des particuliers pour les maisons individuelles ou collectifs d'habitations, mais aussi à ceux des industriels pour les sites logistiques voire plus sensibles.

« Notre volonté est de créer des produits novateurs qui répondent à l'évolution de nos marchés. Depuis de nombreuses années, nous nous appuyons sur le dépôt de brevets pour nos développements produits et pour consolider notre croissance. Nous sommes donc honorés d'être nominés aux Trophées INPI car c'est une reconnaissance de notre stratégie de propriété intellectuelle. C'est aussi une fierté pour nos équipes et les efforts menés au quotidien. » **témoigne Yohann MOREAU, son directeur industriel.**

dirickx.fr

● Date de création : 1921 ● 249 salariés ● CA 2022 : 132M€ / Budget R&D : 1,2M€ / Budget PI : 150k€ ● 18 brevets / 140 marques / 57 dessins et modèles



EDAP TMS (Vaulx-en-Velin, Auvergne-Rhône-Alpes) DES DISPOSITIFS MÉDICAUX BASÉS SUR L'UTILISATION D'ULTRASONS THÉRAPEUTIQUES

EDAP TMS développe des solutions médicales basées sur l'utilisation d'ultrasons thérapeutiques. L'intérêt de ces ultrasons est de limiter le recours à certains actes chirurgicaux lourds, ce qui améliore grandement la qualité de vie des patients. L'entreprise commercialise notamment le dispositif « Focal One », un traitement pour le cancer localisé de la prostate, non-invasif et sans incision. Grâce à sa précision submillimétrique, cette technologie montre des résultats efficaces, tout en préservant les tissus environnants contrairement à une chirurgie. Le groupe lyonnais souhaite développer de nouvelles applications pour sa machine, principalement pour traiter l'endométriose rectale. Plusieurs

autres études cliniques sont en cours en collaboration avec des hôpitaux et des laboratoires de recherche.

« En tant qu'entreprise qui développe des dispositifs médicaux, la propriété industrielle est essentielle pour nous. Nous nous efforçons constamment d'améliorer nos produits, et en plaçant les brevets au centre de nos développements. Cette nomination est un grand honneur pour EDAP TMS ainsi qu'une reconnaissance importante. » **se réjouit Jérémy VINCENOT, responsable PI et innovation.**

edap-tms.fr

● Date de création : 1994 ● 154 salariés ● CA 2022 : 31,8M€ / Budget R&D : 2,6M€ / Budget PI : 120k€ ● 80 brevets / 15 marques



SOKOA (Hendaye, Nouvelle-Aquitaine) ALLIER INDUSTRIE ET DESIGN

Basé à Hendaye, le groupe Sokoa est un des leaders européens du secteur de la fabrication de sièges professionnels et de solutions d'assises. Il propose une collection design, empreinte de son identité basque, pour aménager les espaces de travail et les espaces publics (bureaux, salles d'attente ou de réunions, bibliothèques et plus généralement tous les espaces tertiaires). Sokoa est née en 1971 d'une volonté de citoyens de contribuer au développement

économique et à la création d'emplois sur le territoire basque. Ainsi ses 275 salariés sont actionnaires de l'entreprise et détiennent collectivement 25% du capital. Cette spécificité fait d'elle une pionnière de l'économie collaborative. En septembre dernier, Sokoa a ouvert son premier showroom parisien lors de la Paris Design Week pour renforcer sa relation client, l'occasion aussi de retrouver un peu de Pays Basque en plein cœur de la ville.

« Nous sommes ravis de cette nomination aux Trophées INPI. Cela prouve qu'il est possible d'allier industrie et design et de le faire avec des produits vertueux. C'est aussi la reconnaissance des savoir-faire développés et transmis depuis plusieurs décennies par nos salariés. » **souligne Timothée ACHERITOGARAY, son directeur général**

sokoa.com

● Date de création : 1971 ● 275 salariés ● CA 2022 : 54,6M€ ● 2 brevets / 30 marques / 12 dessins et modèles

CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE



APROTEK (Saint-Romain-le-Puy, Auvergne-Rhône-Alpes)

DES POLYMÈRES SUPERABSORBANTS

Créée en 2013, Aprotek est une PME spécialisée dans le recyclage et la fabrication de polymères superabsorbants. Prisés pour leur capacité de rétention d'eau (ils absorbent plus de 300 fois leur masse en eau), ces polymères sont principalement présents dans les couches culottes. Lorsque ces polymères sont considérés non-conformes aux normes d'hygiène, Aprotek les recycle pour

obtenir un nouveau matériau performant. L'entreprise peut ainsi accompagner les industriels confrontés à la problématique de la gestion des boues industrielles - soit les déchets liquides, pâteux ou solides issus de sites de production. Elle souhaite développer de nouvelles solutions pour s'adapter aux besoins des entreprises, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie (biogaz, réduction de la consommation d'eau, production de cultures agricoles intermédiaires entre autres).

« Cette nomination aux Trophées INPI récompense nos investissements en matière de propriété industrielle. L'obtention de brevets renforce notre leadership sur le marché ; une stratégie de marché qui nous permet de pérenniser l'entreprise et ses emplois. Cela nous encourage à continuer d'asseoir notre entreprise dans une démarche d'innovation. » **souligne Stéphane DELHEUR, son président.**

aprotek.fr

• Date de création : 2013 • 7 salariés • CA 2022 : 3,1M€ / Budget R&D : 90k€ • 16 brevets / 10 marques



MINI GREEN POWER (Hyères, Provence-Alpes-Côte d'Azur)

DES MINI CENTRALES VERTES

Mini Green Power est une start-up hyéroise qui conçoit et produit des mini centrales vertes alimentées en biomasse. Elles permettent de créer de l'énergie propre - chaleur, froid ou électricité - en circuit court et à coût avantageux. Cette technologie produit également du « biochar », un charbon végétal utilisé en agriculture pour améliorer la qualité des sols. De

taille adaptable et directement installées chez les clients, ces infrastructures présentent une alternative aux énergies fossiles et visent ainsi à contribuer à la transition énergétique. D'ici 2030, Mini Green Power souhaite lever des fonds pour développer une flotte de centrales et ainsi devenir une des premières licornes vertes françaises.

« Notre stratégie de propriété industrielle est active d'une part avec le dépôt de brevets pour protéger nos inventions, et d'autre part avec le dépôt de marques afin de protéger l'identité propre de nos produits. Cette nomination aux Trophées INPI prouve que l'innovation reste au cœur de notre activité. C'est une belle reconnaissance pour l'ensemble des équipes ! » **témoigne**

Jean RIONDEL, son président-fondateur.

minigreenpower.com

• Date de création : 2014 • 17 salariés • CA 2022 : 1M€ / Budget R&D : 2M€ • 17 brevets / 6 marques



VALOREX (Combourtille, Bretagne)

RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DE L'ALIMENTATION

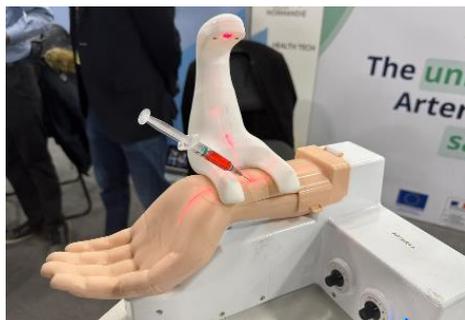
Valorex met au point des procédés de fabrication d'aliments pour les animaux et pour l'homme à base de graines cuites. La PME bretonne propose des solutions nutritionnelles préparées à base de graines (lin, féverole, lupin, soja...), des ingrédients riches en protéines. Pour concevoir ses produits, elle utilise des techniques de cuisson innovantes telle que l'extrusion afin de préserver la qualité nutritionnelle des graines – et qui ont

inspiré son nom Valorex : VALORisation par l'EXtrusion. La volonté de Valorex est de répondre aux enjeux de la décarbonation de l'agriculture en proposant une alternative aux sources de protéines importées. « L'innovation est le moteur de Valorex. Elle est au cœur de notre stratégie car elle nous permet de créer notre marché et d'en être leader. Cette nomination aux Trophées INPI est une belle reconnaissance de la part d'une institution experte dans le domaine de la propriété industrielle. En tant que PME, cette stratégie PI est rendue possible notamment grâce à l'innovation collaborative, c'est donc aussi l'occasion de partager cette reconnaissance avec notre réseau d'acteurs et de partenaires. » **témoigne Stéphane DELEAU, son président.**

valorex.com

• Date de création : 1993 • 121 salariés • CA : 130M€ / Budget R&D : 2M€ / Budget PI : 137k€ • 101 brevets / 73 marques

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



ARTERYA (Hérouville-Saint-Clair, Normandie)

DÉTECTER INSTANTANÉMENT LA POSITION D'UNE ARTÈRE

Arterya est spécialisée dans le domaine de la technologie médicale. La jeune pousse met au point le dispositif « Blood'Up », qui est capable de détecter instantanément la position d'une artère. Elle peut ainsi réduire les échecs de prises de sang artérielles, un acte médical qui concerne près de 12 000 patients par jour. Cette technologie innovante repose sur un algorithme qui utilise des capteurs placés sur les doigts du dispositif ; un projecteur vient alors

indiquer la trajectoire de l'artère et son point de ponction idéal. A terme, Arterya ambitionne de devenir l'experte mondiale de la détection artérielle. Pour cela, elle mène une collaboration étroite avec les professionnels de santé pour obtenir des retours de terrain et réaliser des essais cliniques. Une campagne de financement participatif est en cours pour pousser sa commercialisation.

« Notre stratégie de propriété industrielle nous permet d'être mieux protégés au niveau international et d'envisager plus sereinement la mise sur le marché de notre appareil Blood' Up. Cette nomination aux Trophées INPI est donc une opportunité précieuse pour renforcer notre visibilité. Cela peut ouvrir de nouvelles portes, faciliter la collaboration avec d'autres acteurs et attirer l'attention des investisseurs. C'est essentiel pour la croissance future de notre entreprise ! » **se réjouit Lucile DERLY, sa fondatrice.**

arterya.com

● Date de création : 2020 ● 10 salariés ● 6 demandes de brevets français et internationaux / 4 marques



LIFY AIR (Saint-Denis-en-Val, Centre Val de Loire)

QUANTIFIER LE POLLEN EN TEMPS RÉEL

Lify Air détecte en temps réel le pollen dans l'air. Grâce à sa technologie « LIVE POLLEN », un capteur mis au point en collaboration avec le CNRS, la start-up orléanaise mesure automatiquement les taux de pollens allergisants tandis que les solutions habituelles donnent une information prévisionnelle et décalée dans le temps. En plus d'une mesure en temps réel, elle offre la possibilité de diffuser l'information directement aux personnes souffrant d'allergies via une application mobile gratuite éponyme. Elle contribue ainsi à la prévention des allergies aux pollens, une maladie qui touche plus de 21

millions de Français. Cette solution s'adresse principalement aux collectivités territoriales : à ce jour Lify Air dispose d'un réseau de 180 capteurs sur une quarantaine de territoires.

« Notre innovation est protégée par un brevet : cette démarche est un atout important pour des investisseurs car cela démontre la valeur et la solidité de l'entreprise, mais aussi sa volonté de protéger ses savoir-faire de façon durable. Nous avons entamé une procédure d'extension de notre titre à l'international. Cette nomination aux Trophées INPI est un honneur et récompense les démarches menées. » **souligne Jérôme Richard, son président-fondateur.**

lifyair.com

● Date de création : 2018 ● 12 salariés ● CA 2022 : 225k€ / Budget R&D : 350k€ / Budget PI : 10k€ ● 1 brevet / 4 marques



PHOST'IN THERAPEUTICS (Montpellier, Occitanie)

DES MOLÉCULES THÉRAPEUTIQUES ANTICANCÉREUSES

Phost'In Therapeutics est une société de biotechnologie qui développe des molécules thérapeutiques anticancéreuses. Ces composés innovants constituent une nouvelle classe pharmacologique dont l'action n'a encore jamais été testée chez l'Homme. Son premier médicament candidat le « First-in-Class » PhOx430 cible une enzyme active dans les cellules tumorales et qui favorise la progression du cancer. La molécule est entrée en

essai clinique en 2022, à la suite de résultats prometteurs chez l'animal et sans effets secondaires détectés. Elle a également démontré des effets pour le traitement de fibroses. Une innovation de rupture qui attire déjà les acteurs du secteur : Phost'In Therapeutics a récemment signé un accord avec la multinationale Taiho Pharmaceutical pour développer et commercialiser PhOx430 au Japon et dans d'autres territoires d'Asie.

« Cette nomination aux Trophées INPI est une surprise car nous sommes une petite structure. Cela nous rassure et nous conforte sur ce que nous avons mis en place autour de notre portefeuille de brevets. Par ailleurs être nominés dans la catégorie « Recherche partenariale » montre que nous n'avons pas renié notre origine académique, et que les collaborations poursuivies font sens, c'est très important pour nous ! » **nous explique Karine Chorro, sa présidente.**

phostin.com

● Date de création : 2014 ● 9 salariés ● Budget R&D : 2,1M€ / Budget PI : 100k€ ● 55 brevets / 2 marques

CATÉGORIE START-UP



DRONISOS (Bègles, Nouvelle-Aquitaine) FAIRE DANSER LES DRONES

Dronisos est spécialisée dans la création de spectacles de drones autonomes. Depuis son lancement en 2016, elle propose des vols en essaim de drones chorégraphiés. L'objectif ? utiliser le ciel comme un tableau pour raconter des histoires. La start-up intervient lors d'événements permanents dans les parcs d'attraction par exemple, ou lors d'événements ponctuels (cérémonies officielles ou sportives).

Derrière cette success story se cachent des innovations techniques remarquables : le « *Yaw From Motion* » par exemple, permet à un drone qui a perdu son cap de s'autocorriger et de pouvoir le retrouver. Le « *Hot-swap* » quant à lui permet de remplacer un drone en panne au cours d'une chorégraphie, et sans en interrompre le déroulé. Lors du dernier 14 juillet, Dronisos a créé l'évènement en battant à nouveau le record du plus grand spectacle de drones d'Europe avec l'utilisation de 1 500 drones à Disneyland Paris.

« *La propriété industrielle est un actif précieux pour Dronisos. En plus de nous protéger des concurrents, elle nous permet également d'explorer des opportunités de valorisation telles que les contrats de licences. Cette nomination aux Trophées INPI récompense nos efforts en termes d'innovation, c'est aussi une reconnaissance pour les équipes impliquées.* » **témoigne**

Laurent Perchais, son dirigeant.

dronisos.com

● *Date de création* : 2016 ● *45 salariés* ● *Budget R&D* : 1,2 M€ / *Budget PI* : 15k€ ● *5 brevets* / *1 marque*



Giskard AI (Pantin, Île-de-France)

FAIRE PROGRESSER LES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Créée en 2021, la start-up Giskard permet aux professionnels d'évaluer et de tester la qualité de leurs modèles d'intelligence artificielle (IA). Cette solution en open source minimise les risques d'erreurs des IA afin de créer des modèles supérieurs et déployables en production. Giskard inclut d'une part une librairie python, soit un ensemble de modules pour

détecter les erreurs dans les modèles, et d'autre part une plateforme collaborative pour centraliser les tests entre les techniciens et les parties prenantes métier. L'entreprise développe actuellement une nouvelle version de sa plateforme afin de permettre de déboguer les modèles d'IA encore plus facilement. Elle a par ailleurs récemment obtenu une subvention du projet européen EIC pour alimenter l'expansion de la plateforme dans d'autres domaines de l'IA.

« *Cette nomination aux Trophées INPI symbolise la reconnaissance de notre engagement à développer une intelligence artificielle plus responsable. C'est la validation que notre approche éthique et notre quête d'innovations respectueuses sont sur la bonne voie. C'est donc à la fois une source de fierté et un rappel de l'utilité de notre mission* » **nous confie Alex Combessie, co-fondateur.**

giskard.ai

● *Date de création* : 2021 ● *15 salariés* ● *2 brevets* / *2 marques*



HIPPY-INDIENOV (Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur)

UNE CEINTURE AIRBAG CONNECTÉE POUR PROLONGER L'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES

La start-up marseillaise Hippy conçoit et commercialise sous sa marque « Indienov » des ceintures airbags connectées. Grâce à des capteurs intégrés, le dispositif déploie des airbags lors d'une chute pour amortir l'impact au sol. Il permet également d'alerter en temps réel les proches et les soignants de

l'utilisateur. Une solution qui se révèle particulièrement utile pour la protection contre la fracture du col du fémur et contribue à prolonger l'autonomie des personnes les plus fragiles. Cette année, Hippy a débuté la commercialisation de sa ceinture Indienov auprès des magasins de matériel médical et des EPHAD. Elle prévoit également le lancement de son site de vente pour 2024 pour répondre aux demandes directes du marché.

« *Nous déposons des brevets, des dessins et modèles et protégeons nos droits d'auteurs, tout en gardant secrets certains aspects non visibles. Hippy se différencie de ses concurrents en positionnant son produit comme un dispositif médical, ce qui nous permet de nous légitimer auprès des professionnels de santé et de travailler avec eux sur des projets de recherche et développement. Cette nomination aux trophées de l'INPI est une reconnaissance du travail effectué jusque-là et nous espérons qu'elle nous apportera de la visibilité à un moment crucial de notre développement : le lancement de notre commercialisation.* » **souligne**

Maurice Kahn, son directeur général.

indienov.com

● *Date de création* : 2020 ● *18 salariés* ● *2 brevets* / *2 marques* / *1 dessin & modèle*

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.



L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI (presse écrite et en ligne)

Amaria Lahmri : 01 56 65 81 81 / 07 50 15 20 81
alahmri@inpi.fr

Kalamari (radio et TV)

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92
Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82
inpi2023@lagencerp.com